



Financé par l'Union européenne-



TERMES DE REFERENCE

OBJET	Recrutement d'un expert.e pour l'accompagnement des collectivités locales dans l'intégration des questions migratoires dans leur planification - mise en conception de 3 feuilles de route
DATE PUBLICATION	18 avril
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES	08 mai
CHAMPS D'ACTION	3 provinces de Tiznit, Chtouka ait baha et Inzgame Ait Melloul

Nom de la personne contact : Said BOUSSRHAN

Email pour postuler : recrutement@migdev.org

Référence à rappeler dans l'objet de votre mail : **MD Expert Planification - Migration MTD2 / 2022**

1. CONTEXTE DE LA PROPOSITION

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION « MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT »

L'association franco-marocaine « Migrations & Développement » (M&D), créée dans les années 1980 dans le Sud de la France par des militants associatifs marocains et français, est partie prenante de l'histoire de la migration en France et au Maroc depuis près de 40 ans.

M&D a accompagné les mutations de ce phénomène social ici et là-bas, ainsi que les évolutions institutionnelles politiques publiques. En Europe, avec l'appui aux actions de migrants pour le développement de leur région d'origine. Au Maroc, dans le soutien aux projets de développement local dans l'Atlas marocain. M&D s'engage à valoriser les migrants, acteurs de développement local en soutenant les diasporas dans leur lien au territoire et en s'ouvrant aujourd'hui sur l'immigration au Maroc pour une meilleure intégration dans la société locale.

Notre ambition **est de soutenir l'autonomie des populations dans le choix de vivre et de travailler dans leurs territoires, de le quitter ou d'y revenir**, en demeurant ouvertes sur l'Autre, notamment par l'association de la diaspora qui émane de ce territoire ainsi que la « diaspora de cœur ».

CONTEXTE DE MISSION DE LA CONSULTATION

Le Maroc est devenu depuis certaines années l'un des pays les plus touchés par les questions de la migration. Avec 5 millions marocains résidant à l'étranger, un grand nombre de migrants soit en passage ou visant la résidence et un bon nombre de réfugiés, le Maroc s'est retrouvé face à une nouvelle réalité de devenir terre d'émigration et d'immigration en même temps. Pour faire face à cette situation, le Maroc a procédé depuis 2003 à la mise en place des instruments adaptés à cette nouvelle situation ;

A cet effet, le Maroc a mis en place deux stratégies nationales la première destinée à l'immigration et d'asile « SNIA » au Maroc, basée sur une approche humaniste et sur le respect des droits fondamentaux en s'alignant avec les engagements internationaux du pays. Et la Stratégie Nationale des Marocaines Résidant à l'Etranger (SNMRE), qui est un autre instrument adopté par l'Etat marocain pour renforcer et dynamiser les liens entre les MRE et le Maroc, protéger leurs droits et intérêts ainsi que pour les aider à contribuer au développement du Maroc.

Cette politique se veut pour mieux gérer cette migration complexe et de plusieurs caractères et de facettes en impliquant les diverses institutions sectorielles de l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile notamment au niveau des territoires.

C'est dans ce cadre, le projet « Migrations, Territoires et Développement 2 », que mène Migrations & Développement pour renforcer le processus de la gouvernance local permettant la prise en compte de la migration et la contribution à la mise en œuvre et la déclinaison des politiques migratoires dans la région de Souss Massa. Ceci s'inscrit dans le cadre du programme « Déploiement des politiques Migratoires dans la région de Souss Massa » DEPOMI porté par ENABEL et financé par l'UE.

Pour appuyer le dispositif régional de gouvernance des migrations, M&D accompagne 3 conseils provinciaux de Tiznit, Chtouka Ait baha et d'Inzane Ait melloul pour prendre compte et intégrer la dimension de la migration dans leurs plans de développement provincial et le renforcement des compétences des acteurs en matière de migration et développement.

OBJET DE CES TERMES DE REFERENCE

Dans le cadre de ses activités permettant l'appui des collectivités, notamment de 3 provinces cibles pour intégrer la dimension migratoire dans leur planification territoriale à travers la mise en œuvre de

formations et d'un accompagnement de proximité. Cet accompagnement des Collectivités territoriales dans l'institutionnalisation de la dimension migratoire devra être traduit **par des feuilles de route** qui déclinera **les objectifs stratégiques**, ainsi que **le plan d'action**. Aussi sur la base de ces feuilles de routes, les Provinces, avec la MMRE de Tiznit, seront invités à organiser des ateliers d'échange et de concertation avec la Région afin d'alimenter le Plan de Développement Régional (PDR) dans le but de contribuer à la gouvernance et la gestion de la migration au niveau de la Région SM.

Pour pouvoir réaliser cet objectif, un certain nombre de mission ont été déclinées, notamment :

- **Animation des ateliers de formation en faveurs des acteurs de chaque province (3 modules/2 jours/3 provinces)**. Il s'agit de dispenser les formations sur la thématique de la migration et développement, à partir des modules élaborés par M&D.
- **Accompagnement de l'intégration de la dimension migration dans le Plan de Développement Provincial** : il s'agit de la mise en place de 3 feuilles de route (1 par province) de la migration et du développement à travers l'organisation et l'animation d'au moins 3 ateliers de concertation et d'identification des besoins par province.
- **Animation d'une séance par province, de réflexion sur la concertation et la migration**. Le but est d'appuyer *les instances de consultation* provinciale pour prendre compte la migration dans leurs plans d'action.
- **Appui à l'organisation et l'animation de temps d'échanges entre les 3 niveaux des collectivités territoriales** sur la dimension migratoire et la planification territoriale, (au moins de 2 événements).

PROGRAMMATION PROPOSEE

Missions	Nombre de Jours	cible	Echéancier proposée
Animation des ateliers de formation en faveur des acteurs de chaque province (3modules/2jours/3 provinces).	18 jours = 6j x 3 provinces	20 personnes (OSC et services décentralisés et points focaux ¹)	Mai – juin
Préparation, accompagnement des conseils provinciaux et élaboration des feuilles de route	15 jours = 5j x 3 provinces	Elus, OSC et services décentralisés	Mai –juin – juillet
Animation des séances de réflexion sur la concertation et la migration	1 jour x 3 provinces	Membres des instances consultatives	Mai
Appui à l'organisation et l'animation des temps d'échanges entre les 3 niveaux des collectivités territoriales	2 jours	30 participants (Elus des collectivités territoriales, services d'Etat et OSC)	Juillet

¹ Points focaux : des fonctionnaires des provinces chargés de la migration

4. LIVRABLES DEMANDES

- ◆ Un rapport synthétique de chaque formation et séance de réflexion réalisée ;
- ◆ Un rapport de déroulement de l'accompagnement par province ;
- ◆ Une feuille de route sur la migration et le développement par province ;
- ◆ 1 rapport final de l'ensemble de la prestation.

5. PROFILS RECHERCHES :

- Très bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales, dans le contexte de la décentralisation et la régionalisation ;
- Bonne connaissance des politiques et stratégies nationales et internationales en matière de migration ;
- Bonne connaissance des enjeux liés à la migration et au développement au sein de la région Souss-Massa ;
- Expériences précédentes dans l'accompagnement des collectivités territoriales ;
- Capacités d'animation et de conduite de réunions et ateliers de formation
- Maîtrise des langues arabe et française et excellente capacité rédactionnelle
- Capacité d'analyse critique et de synthèse

6. MODALITES DE SOUMISSION

L'enveloppe budgétaire maximale disponible s'élève à 120.000,00 MAD (avec une attestation d'exonération de la TVA). Ainsi, la proposition du prestataire devra tenir compte de cette enveloppe et inclure tous les frais liés à l'exercice de sa mission.

Les propositions des prestataires devront comprendre les éléments suivants :

- ◆ Proposition technique détaillant les éléments de méthodologie et un calendrier détaillé
- ◆ Budget détaillé,
- ◆ CV du/des consultant.s,
- ◆ Bibliographie et références sur des travaux similaires.